Mis en ligne le 08/09/2025 à 11h05
REÇU EN PREFECTURE
le 08/09/2025
Application agréée E-legalite.com
99_AU-091-219104619-20250905-DEC572025-A

OllainVille

**Décision n°57/2025**

# DECISION DU MAIRE

*Objet : Travaux d'extension et de réaménagement de l'Ecole de la Roche - Lot n°8 – Plomberie, CVC - Avenant n°1.*

Le Maire,

Vu le Code de la Commande publique,
Vu les articles L 2122.22 et L 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la délibération du 9 juin 2020 et notamment son alinéa 4 aux termes duquel le Conseil Municipal a délégué au Maire pour la durée de son mandat le pouvoir de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres passés en procédure adaptée, ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieur à 5% lorsque les crédits sont inscrits au budget.
Vu le marché n°2024-9104619-003-8 du 10 juin 2024 attribué à l'entreprise SARL BETTA Génie Climatique, sise à Emerainville, 62 Boulevard de Beaubourg, ZI Paris Est, pour le lot n°8, Plomberie - CVC, pour montant de 236 495.34 € HT soit 283 794.41 € TTC,
Vu le projet d'avenant n°1 portant sur la fourniture et la pose d'un lavabo dans la classe 7, pour un montant de 756.96 € HT soit 908.35 €,
Considérant l'écart introduit par ce projet d'avenant, limité à 0,32 % du montant HT du marché,

## DECIDE

**ARTICLE 1 :**
De signer l'avenant n°1 au lot 8, Plomberie – CVC, avec l'entreprise SARL BETTA Génie Climatique, sise à Emerainville, 62 Boulevard de Beaubourg, ZI Paris Est, pour un montant total de 756.96 € HT soit 908.35 €, ce qui porte le montant total du marché à 237 252.30 € HT soit 284 702.76 € TTC.

**ARTICLE 2 :**
Dit que les crédits sont prévus au Budget de la Commune.

**ARTICLE 3 :**
La présente décision sera communiquée au Conseil Municipal lors de la prochaine séance sous forme d'un donner acte et sera affichée à la porte de la Mairie.

Expédition en est adressée à M. le Sous-Préfet de l'Essonne.

Fait à Ollainville, le 5 septembre 2025,
Le Maire,
Jean-Michel GIRAUDEAU

MAIRIE d'OLLAINVILLE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
ESSONNE

Mis en ligne le 08/09/2025 À 11h05
REÇU EN PREFECTURE
le 08/09/2025
Application agréée E-legalite.com
99_AU-091-219104619-20250905-DEC572025-A